



AVIS du CHCST44 sur les DUERP et PAP des Directions

DRFiP44	<p>Le document du plan annuel de prévention est enrichi en séance par plusieurs propositions de la direction et des représentant-e-s des personnels.</p> <p><u>La sécurité des bâtiments :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La question de la sécurisation des bâtiments du site Cambronne posée depuis plusieurs années est devenue une action à venir du PAP 2017. Elle doit être traitée dans un rapport dont les conclusions seront connues en septembre 2018. Le CHSCT souhaite que des choix soient arrêtés dans l'intérêt des agents avec une mise en œuvre rapide. - De même, l'annonce d'un audit de l'administration centrale sur l'Accueil Jules Verne doit se concrétiser par un calendrier de sécurisation. <p><u>Le risque amiante :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le dossier technique amiante du bâtiment Graslin est classés mais pas numérisé. Le CHSCT demande que la numérisation se fasse en commençant par la fiche récapitulative. - La formation à la lecture des analyses d'empoussièremment prévue par l'Inspecteur santé sécurité au travail doit être intégrée au plan de prévention. - Le CHSCT insiste sur l'urgence à traiter les sols amiantés du bâtiment Audubon dans l'année. <p><u>Les risques psycho-sociaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La prévention des risques psycho-sociaux reprend des éléments importants repérés dans le rapport Secafi : formation des encadrants sur les RPS, réunion d'échanges sur le travail, suivi par une cellule de veille (dont le CHSCT demande un bilan annuel plus étoffé à l'avenir chaque année). - Le CHSCT prend acte des deux initiatives de soutien, l'une concernant les agents d'accueil du public par Prévia Santé, l'autre pour les agents du contrôle fiscal (brigades, BCR, PCE, PCR) par le Pôle fiscal et le PPR conjointement. - Le CHSCT souhaite que la médiation externe soit affirmée en cas de nécessité. - La prise en compte du tutorat avec l'arrivée d'agents en primo-affectation doit se concrétiser. Cela signifie une meilleure évaluation du temps passé à l'accompagnement des collègues dans la prise en compte des différentes missions effectuées par ailleurs par les agents-tuteurs. Et la réaffirmation auprès des collectifs de l'importance de ce tutorat. - Une attention pour les B et C est attendue renvoyant à la question d'agir sur les organisations du travail et du sens du travail. <p><u>L'accompagnement du handicap :</u></p> <p>Face aux échecs de la mise en œuvre de dispositifs de compensation du handicap, comme le projet de déploiement du service Tadeo, abandonné par la DGFIP sans motif sérieux, une reprise de dialogue entre la DRFIP et le CHSCT est indispensable afin de définir les moyens et les pistes de financement permettant de répondre aux besoins des agents en situation de handicap.</p> <p>Le PAP 2018 mérite d'être actualisé et amélioré suite au dialogue entre la DRFIP et les représentant-e-s des personnels. Il convient d'y ajouter la sécurité des bâtiments, les initiatives de la DRFIP et les propositions des représentant-e-s des personnels.</p>
Douanes	<p>Le CHSCT 44 apprécie positivement le travail effectué depuis ces dernières années.</p> <p>La prévention des risques psycho-sociaux mise en action auprès de la BSI du MANS, Bureau des Sables d'Olonne, Bureau d'Angers, doit continuer, en ayant une réactivité plus importante. Il convient d'avoir une attention particulière sur Nantes Expertise dont les risques n'ont pas été recensés.</p> <p>Enfin, le CHSCT rappelle la nécessité d'une activité physique hebdomadaire qui devrait être organisée sur le temps de service pour les agents de la branche surveillance.</p>
INSEE	<p>Le recueil des risques se fait par l'Assistant de Prévention ce qui permet une parole plus libre avec comme conséquence parfois une hostilité de la part de chefs de service lorsque leur management est mis en cause. Ce recueil pourrait être plus individualisé pour aller encore plus loin dans une parole libérée.</p> <p>Ce premier point pose question, car la majorité des risques psycho-sociaux sont générés par des restructurations, la charge de travail et un management défaillant. Si la formation des encadrants</p>

